



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-45399>

Département(s) de publication : **68**

Annonce n° **24-45399**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Kaysersberg Vignoble

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Fourniture d'électricité

Description : La présente consultation concerne un accord-cadre de fourniture d'énergie électrique active garantie avec l'acheminement ainsi que la responsabilité d'équilibre et de modulation, le mécanisme de capacité, les CEE, avec les services associés pour différents points de livraison allotés de la commune de KAYSERSBERG VIGNOBLE.

Identifiant de la procédure : 7fe914f2-3981-4485-9591-783dd040a2a2

Identifiant interne : PPP1JL-80/4122/2024-08

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 09310000 Électricité

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Divers lieux

Ville : KAYSERSBERG VIGNOBLE

Code postal : 68240

Subdivision pays (NUTS) : Haut-Rhin (FRF12)

Pays : France

Informations complémentaires : Ban communal de Kaysersberg Vignoble

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Divers lieux

Ville : KAYSERSBERG VIGNOBLE

Code postal : 68240

Subdivision pays (NUTS) : Haut-Rhin (FRF12)

Pays : France

Informations complémentaires : Ban communal de Kaysersberg Vignoble

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Divers lieux

Ville : KAYSERSBERG VIGNOBLE

Code postal : 68240

Subdivision pays (NUTS) : Haut-Rhin (FRF12)

Pays : France

Informations complémentaires : Ban communal de Kaysersberg Vignoble

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 975,000 EUR

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : 1) Conditions du marché public - conditions de présentation : il est précisé que le soumissionnaire doit compléter l'article 1 du contrat d'accord-cadre en cochant le(s) lot(s) concerné(s) par son ou ses offre(s) 2) Avance (CCAP §3.2) : Conformément aux articles R2191-3 à R2191-10 du CCP, une avance forfaitaire pourra être versée au titulaire d'un marché subséquent qui le demande. Une avance est accordée pour chaque marché subséquent d'un montant supérieur à 50.000 € HT et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à 2 mois, sauf indication contraire dans l'acte d'engagement. Le montant de l'avance est fixé à 5 % du montant du marché subséquent si la durée de son exécution est inférieure ou égale à douze mois ; si cette durée est supérieure à douze mois, l'avance est égale à 5 % d'une somme égale à douze fois le montant du marché subséquent divisé par cette durée exprimée en mois. Le remboursement de l'avance commence lorsque le montant des prestations exécutées par le titulaire atteint ou dépasse 65 % du marché subséquent. Il doit être terminé lorsque ledit montant atteint 80 %. Ce remboursement s'effectue par précompte sur les sommes dues ultérieurement au titulaire à titre d'acompte ou de solde. 3) Variantes (RC § 5) Les variantes libres à l'initiative du fournisseur ne sont pas autorisées. Le pouvoir adjudicateur peut demander, dans le cadre des marchés subséquents, des variantes qu'il attribuera ou non, notamment la prise en compte des objectifs de développement durable et de la transition énergétique. Le pouvoir adjudicateur peut demander une cotation de l'énergie renouvelable ou tout autre variante selon les possibilités du marché.

Base juridique :

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Le soumissionnaire doit présenter une offre pour l'ensemble des lots

2.1.6 Motifs d'exclusion

Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence :

Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence. (voir DUME ou DC1-DC2)

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale : Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale (voir DUME ou DC1-DC2)

Faillite : Faillite. (voir DUME ou DC1-DC2)

Corruption : Corruption. (voir DUME ou DC1-DC2)

Concordat : Concordat préventif. (voir DUME ou DC1-DC2)

Participation à une organisation criminelle : Participation à une organisation criminelle. (voir DUME ou DC1-DC2)

Manquement aux obligations dans le domaine du droit environnemental : Manquement aux obligations dans le domaine du droit environnemental. (voir DUME ou DC1-DC2)

Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme : Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme. (voir DUME ou DC1-DC2)

Fraude : Fraude. (voir DUME ou DC1-DC2)

Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains : Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains. (voir DUME ou DC1-DC2)

Insolvabilité : Insolvabilité. (voir DUME ou DC1-DC2)

Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail : Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail. (voir DUME ou DC1-DC2)

Biens administrés par un liquidateur : Biens administrés par un liquidateur. (voir DUME ou DC1-DC2)

Coupable de fausses déclarations, non-communication, n'a pas été en mesure de fournir les documents requis et a obtenu des informations confidentielles de la présente procédure : Coupable de fausses déclarations, dissimulation d'informations, incapacité de présenter les documents requis et obtention d'informations confidentielles sur cette procédure. (voir DUME ou DC1-DC2)

Motifs d'exclusion purement nationaux : Motifs d'exclusion purement nationaux. (voir DUME ou DC1-DC2)

Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché : Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché. (voir DUME ou DC1-DC2)

Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché : Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché. (voir DUME ou DC1-DC2)

Coupable d'une faute professionnelle grave : Coupable d'une faute professionnelle grave. (voir DUME ou DC1-DC2)

Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables : Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables. (voir DUME ou DC1-DC2)

Manquement aux obligations dans le domaine du droit social : Manquement aux obligations dans le domaine du droit social. (voir DUME ou DC1-DC2)

Paiement des cotisations de sécurité sociale : Paiement de cotisations de sécurité sociale. (voir DUME ou DC1-DC2)

État de cessation d'activités : État de cessation d'activités. (voir DUME ou DC1-DC2)

Paiement d'impôts et taxes : Paiement d'impôts et taxes. (voir DUME ou DC1-DC2)

Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes : Infraction terroriste ou infraction liée aux activités terroristes. (voir DUME ou DC1-DC2)

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : 2 sites BT>36 KVA 70 MWh/an

Description : 2 sites BT>36 KVA 70 MWh/an

Identifiant interne : 2024-08/01

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 09310000 Électricité

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Divers lieux

Ville : KAYSERSBERG VIGNOBLE

Code postal : 68240

Subdivision pays (NUTS) : Haut-Rhin (FRF12)

Pays : France

Informations complémentaires : Ban communal de Kaysersberg Vignoble

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/07/2024

Durée : 24 MONTH

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le lot 1 comporte une reconduction.

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 0 EUR

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : L'accord-cadre est conclu seulement avec un maximum en quantité (2e de l'article R2162-4) : Lot 1 : 500 MWh pendant la durée du marché

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : La copie de l'autorisation de fourniture d'électricité et /ou de gaz naturel non invalidée ou copie de la demande d'autorisation délivrée par le ministère, en cours de validité, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Un dossier de présentation de l'entreprise précisant ses expériences en matière de prestations similaires permettant d'évaluer les capacités techniques et professionnelles, ses moyens techniques et en personnes en précisant s'il est fait recours, le cas échéant à la sous-traitance.

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Des références et/ou des attestations de capacité pour des prestations similaires à la présente consultation (nature et durée) avec indication des coordonnées d'un contact (recommandé).

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : La lettre de candidature DC1 (disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefi.gouv.fr>, « espace marchés publics »).

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Le formulaire DC2 actualisé, disponible à l'adresse suivante (<http://www.minefi.gouv.fr>, « espace marchés publics ») ou une déclaration sur l'honneur, en application de l'article R2143-3 du CCP

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Mention du placement en redressement judiciaire, le cas échéant

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : La liste des personnes habilitées à engager l'entreprise candidate avec délégation de pouvoir.

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Les pièces prévues aux articles R1263-12, D8222-7 ou D8254-2 à D8254-5 du Code du travail concernant les entreprises établies à l'étranger ou les entreprises employant des salariés étrangers.

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Une attestation d'assurance responsabilité civile valide, précisant l'étendue des garanties

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales : - certificat fiscal, justifiant du paiement de la TVA et de l'impôt sur le revenu ou sur les sociétés, - certificat attestant de la régularité de la situation du candidat au regard de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (entreprises d'au moins 20 salariés). - l'attestation de vigilance Urssaf datant de moins de 6 mois (NB : Le titulaire devra fournir une attestation URSSAF tous les 6 mois à compter de la notification du marché établissant qu'il s'acquitte de ses obligations déclaratives (fourniture des déclarations d'activité et d'emploi salarié) et du paiement de ses cotisations sociales). Ces documents sont relatifs à la situation fiscale de l'entreprise candidate au 31 décembre de l'année précédente. Ils peuvent être produits sous forme de photocopies lisibles ; dans ce cas, ils doivent être certifiés conformes à l'original. Cette certification doit être datée et signée de manière originale par une personne habilitée à engager l'entreprise. Les

candidats établis dans un autre pays que la France doivent produire un certificat relatif aux obligations fiscales et sociales établi par les administrations et organismes de son pays. Toutefois, s'il n'existe pas de certificat officiel, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par le candidat devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays.

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Le candidat peut présenter sa candidature sous forme d'un document unique de marché européen (DUME), en lieu et place des formulaires DC1 et DC2. En cas de groupement d'opérateurs économiques, chacun des membres du groupement fournira un formulaire DUME complété.

Utilisation de ce critère : Utilisés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 75

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Coût

Description : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 20

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Respect de l'environnement

Pondération (points, valeur exacte) : 5

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://marchespublics-amhr.safetender.com>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marchespublics-amhr.safetender.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 24/05/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 90 DAY

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 24/05/2024 à 12:30

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Informations relatives aux délais de recours : En cas de contestations relatives au déroulement de la présente consultation, le tribunal administratif de STRASBOURG sera seul compétent à statuer sur l'objet du litige, conformément à la législation en vigueur. L'instance chargée des procédures de recours est le Tribunal Administratif de STRASBOURG : Tribunal Administratif de STRASBOURG 31 avenue de la Paix 67000 STRASBOURG Téléphone : 03 88 21 23 23 Courriel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

Précisions concernant les délais d'introduction des recours : • Les référés précontractuels contre la procédure initiée par le pouvoir adjudicateur peuvent être introduits dans les conditions prévues à l'article L.551 -1 du Code de justice administrative pendant toute la procédure de passation du contrat jusqu'à sa signature. • Après la signature, le contrat pourra faire l'objet d'un référé contractuel dans les conditions définies aux articles L. 551 -13 à L. 551 -23 du Code de justice administrative dans un délai d'un mois à compter de la signature du contrat si l'avis d'attribution est publié ou de six mois à compter de la signature en cas de défaut de publication de cet avis. • Après signature, le contrat conclu pourra faire l'objet d'un recours de pleine juridiction par tout concurrent évincé (arrêt du Conseil d'Etat, 16 juillet 2007 « Société Tropic Travaux signalisation »). Ce recours devra être introduit dans un délai maximum de 2 mois à compter de la publicité qui sera faite de la signature du contrat. Le cas échéant, ce recours pourra être assorti d'un référé suspension (article L.521 -1 du Code de justice administrative). Les actes administratifs de la personne publique en lien avec la présente procédure peuvent également faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir tendant à leur annulation dans les conditions prévues par l'article R.421 -1 du Code de justice administrative. Chaque recours devra être introduit dans un délai maximum de 2 mois à compter de la notification ou de la publication de l'acte attaqué. Le cas échéant, chaque recours peut être assorti d'un référé suspension (article L.521 -1 du Code de justice administrative). Une fois exécutoire, le contrat pourra être consulté par toute personne qui en fera la demande expresse, auprès du pouvoir adjudicateur (dans les limites fixées par la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 relative notamment à la communication des documents administratifs).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 5

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Strasbourg

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Strasbourg

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Kaysersberg Vignoble

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Kaysersberg Vignoble

Prestataire de services de passation de marché : 3P

TED eSender : 3P

5.1 Lot : LOT-0002

Titre : 83 sites BT ≤ 36KVA C5 1200 MWh/an

Description : 83 sites BT ≤ 36KVA C5 1200 MWh/an

Identifiant interne : 2024-08/02

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 09310000 Électricité

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Divers lieux

Ville : KAYSERSBERG VIGNOBLE

Code postal : 68240

Subdivision pays (NUTS) : Haut-Rhin (FRF12)

Pays : France

Informations complémentaires : Ban communal de Kaysersberg Vignoble

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/07/2024

Durée : 24 MONTH

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le lot 2 comporte une reconduction.

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 0 EUR

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : L'accord-cadre est conclu seulement avec un maximum en quantité (2e de l'article R2162-4) : Lot 2 : 6000 MWh pendant la durée du marché

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : La copie de l'autorisation de fourniture d'électricité et /ou de gaz naturel non invalidée ou copie de la demande d'autorisation délivrée par le ministère, en cours de validité, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Un dossier de présentation de l'entreprise précisant ses expériences en matière de prestations similaires permettant d'évaluer les capacités techniques et professionnelles, ses moyens techniques et en personnes en précisant s'il est fait recours, le cas échéant à la sous-traitance.

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Des références et/ou des attestations de capacité pour des prestations similaires à la présente consultation (nature et durée) avec indication des coordonnées d'un contact (recommandé).

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : La lettre de candidature DC1 (disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefi.gouv.fr>, « espace marchés publics »).

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Le formulaire DC2 actualisé, disponible à l'adresse suivante (<http://www.minefi.gouv.fr>, « espace marchés publics ») ou une déclaration sur l'honneur, en application de l'article R2143-3 du CCP

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Mention du placement en redressement judiciaire, le cas échéant

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : La liste des personnes habilitées à engager l'entreprise candidate avec délégation de pouvoir.

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Les pièces prévues aux articles R1263-12, D8222-7 ou D8254-2 à D8254-5 du Code du travail concernant les entreprises établies à l'étranger ou les entreprises employant des salariés étrangers.

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Une attestation d'assurance responsabilité civile valide, précisant l'étendue des garanties

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales : - certificat fiscal, justifiant du paiement de la TVA et de l'impôt sur le revenu ou sur les sociétés, - certificat attestant de la régularité de la situation du candidat au regard de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (entreprises d'au moins 20 salariés). - l'attestation de vigilance Urssaf datant de moins de 6 mois (NB : Le titulaire devra fournir une attestation URSSAF tous les 6 mois à compter de la notification du marché établissant qu'il s'acquitte de ses obligations déclaratives (fourniture des déclarations d'activité et d'emploi salarié) et du paiement de ses cotisations sociales). Ces documents sont relatifs à la situation fiscale de l'entreprise candidate au 31 décembre de l'année précédente. Ils peuvent être produits sous forme de photocopies lisibles ; dans ce cas, ils doivent être certifiés conformes à l'original. Cette certification doit être datée et signée de manière originale par une personne habilitée à engager l'entreprise. Les

candidats établis dans un autre pays que la France doivent produire un certificat relatif aux obligations fiscales et sociales établi par les administrations et organismes de son pays. Toutefois, s'il n'existe pas de certificat officiel, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par le candidat devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays.

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Le candidat peut présenter sa candidature sous forme d'un document unique de marché européen (DUME), en lieu et place des formulaires DC1 et DC2. En cas de groupement d'opérateurs économiques, chacun des membres du groupement fournira un formulaire DUME complété.

Utilisation de ce critère : Utilisés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 75

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Coût

Description : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 20

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Respect de l'environnement

Pondération (points, valeur exacte) : 5

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://marchespublics-amhr.safetender.com>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marchespublics-amhr.safetender.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 24/05/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 90 DAY

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 24/05/2024 à 12:30

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Informations relatives aux délais de recours : En cas de contestations relatives au déroulement de la présente consultation, le tribunal administratif de STRASBOURG sera seul compétent à statuer sur l'objet du litige, conformément à la législation en vigueur. L'instance chargée des procédures de recours est le Tribunal Administratif de STRASBOURG : Tribunal Administratif de STRASBOURG 31 avenue de la Paix 67000 STRASBOURG Téléphone : 03 88 21 23 23 Courriel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

Précisions concernant les délais d'introduction des recours : • Les référés précontractuels contre la procédure initiée par le pouvoir adjudicateur peuvent être introduits dans les conditions prévues à l'article L.551 -1 du Code de justice administrative pendant toute la procédure de passation du contrat jusqu'à sa signature. • Après la signature, le contrat pourra faire l'objet d'un référé contractuel dans les conditions définies aux articles L. 551 -13 à L. 551 -23 du Code de justice administrative dans un délai d'un mois à compter de la signature du contrat si l'avis d'attribution est publié ou de six mois à compter de la signature en cas de défaut de publication de cet avis. • Après signature, le contrat conclu pourra faire l'objet d'un recours de pleine juridiction par tout concurrent évincé (arrêt du Conseil d'Etat, 16 juillet 2007 « Société Tropic Travaux signalisation »). Ce recours devra être introduit dans un délai maximum de 2 mois à compter de la publicité qui sera faite de la signature du contrat. Le cas échéant, ce recours pourra être assorti d'un référé suspension (article L.521 -1 du Code de justice administrative). Les actes administratifs de la personne publique en lien avec la présente procédure peuvent également faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir tendant à leur annulation dans les conditions prévues par l'article R.421 -1 du Code de justice administrative. Chaque recours devra être introduit dans un délai maximum de 2 mois à compter de la notification ou de la publication de l'acte attaqué. Le cas échéant, chaque recours peut être assorti d'un référé suspension (article L.521 -1 du Code de justice administrative). Une fois exécutoire, le contrat pourra être consulté par toute personne qui en fera la demande expresse, auprès du pouvoir adjudicateur (dans les limites fixées par la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 relative notamment à la communication des documents administratifs).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 5

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Strasbourg

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Strasbourg

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Kaysersberg Vignoble

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Kaysersberg Vignoble

Prestataire de services de passation de marché : 3P

TED eSender : 3P

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Kaysersberg Vignoble

Numéro d'enregistrement : 20005260300012

Adresse postale : 39 rue du Général de Gaulle

Ville : KAYSERSBERG VIGNOBLE

Code postal : 68240

Pays : France

Point de contact : Martine SCHWARTZ

Adresse électronique : commande.publique@kaysersberg-vignoble.fr

Téléphone : +33 389781111

Adresse internet : <https://www.kaysersberg-vignoble.fr/>

Profil de l'acheteur : <https://marchespublics-amhr.safetender.com>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

8.1 ORG-0002

Nom officiel : 3P

Numéro d'enregistrement : 80319892800027

Ville : Lille

Code postal : 59800

Pays : France

Adresse électronique : info@3p.eu

Téléphone : +33 3 20 21 02 84

Rôles de cette organisation :

Prestataire de services de passation de marché

TED eSender

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal Administratif de Strasbourg

Numéro d'enregistrement : 17670005200010

Adresse postale : 31 Avenue de la Paix

Ville : STRASBOURG

Code postal : 67070

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

Téléphone : +33 388212323

Adresse internet : <http://strasbourg.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : f0ecceb3-899a-4c78-b798-6a9e538f9d37 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 17/04/2024 à 10:32

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/04/2024